

Strasbourg, 23/10/2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Journées internationales d'information retraite les 19 et 20 novembre à Strasbourg

Vous êtes, ou avez été, salarié(e) en Allemagne ?

Vous vous posez des questions à propos de votre future retraite allemande : à quel âge peut-on la demander ? Comment est-elle calculée ? Quel organisme prendra en compte les cotisations versées ?

Pour répondre à vos interrogations, la caisse de retraite allemande (Deutsche Rentenversicherung) et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail d'Alsace-Moselle (Carsat) organisent, à votre intention, des Journées Internationales d'Information Retraite les **19 et 20 novembre 2019** à la **Carsat d'Alsace-Moselle - 36, rue du Doubs à STRASBOURG**.

A cette occasion, nous vous proposons de rencontrer un conseiller retraite des caisses participantes. Prenez rendez-vous sur le site de la Carsat Alsace-Moselle, www.carsat-alsacemoselle.fr, rubrique Retraite/Informations pratiques / Journées internationales d'information retraite.

Contact presse :

sophie.lebru@carsat-am.fr

anne-celine.freiss@carsat-am.fr

Carsat Alsace-Moselle

36, rue du Doubs
67011 Strasbourg Cedex 1

www.carsat-alsacemoselle.fr



La Carsat Alsace-Moselle est un organisme de droit privé en charge d'une mission de service public et qui gère :

- la préparation et le paiement de la retraite ;
- la prévention et la tarification des risques professionnels ;
- l'aide et l'accompagnement des assurés en difficulté.

- plus de 5,8 milliards de prestations versées à 725.743 retraités
- 806.974 salariés couverts contre les risques accidents de travail et maladies professionnelles en Alsace-Moselle
- 26.908 personnes aidées par le service social

La Carsat est un organisme de la Sécurité sociale